

Charte du fair-play

Les Montagnards Basket

Quel que soit le rôle joué par le (la) licencié(e), le parent, le représentant légal, le (la) coach, l'entraîneur(euse), l'arbitre, le responsable de salle, chacun(e) s'engage :

- **A FAIRE** de chaque rencontre sportive, peu importe l'enjeu et la virilité de l'affrontement, un moment privilégié, une sorte de fête
- **A SE CONFORMER** aux règles et à l'esprit du sport et du club
- **A RESPECTER** les adversaires
- **A ACCEPTER** les décisions des arbitres et juges sportifs, sachant qu'ils ont le droit à l'erreur, mais font tout pour ne pas la commettre
- **A ÉVITER** la méchanceté et les agressions dans les actes, les paroles ou les écrits
- **A NE PAS USER** d'artifices ni de tricheries pour obtenir le succès
- **A RESTER** digne dans la victoire, comme dans la défaite
- **A AIDER** chacun par sa présence, son expérience et sa compréhension
- **A PORTER** secours à tout sportif blessé
- **A ÊTRE** un(e) véritable ambassadeur(trice) du sport et du club, en aidant à faire respecter autour de soi les principes ci-dessus qui sont ceux du club et de tout sportif digne de ce nom.

Document applicable à partir de **Août 2020** pour les **Montagnards Basket**